

La présente ressource reflète l'information qui était disponible au moment de sa publication. Elle ne vise pas à donner des conseils de nature médicale, à établir un diagnostic ou un traitement, ou encore à les remplacer. Parlez à votre médecin ou votre sage-femme pour toute question concernant cette ressource.

Je suis enceinte. Devrais-je recevoir le vaccin contre la COVID-19?

C'EST VOTRE DÉCISION

Pour de nombreuses personnes, recevoir le vaccin contre la COVID 19 est l'option la plus sécuritaire.

Les essais cliniques relatifs à ces vaccins n'englobaient pas les personnes enceintes. Toutefois nous avons maintenant plus d'une année d'expérience montrant des résultats pour ces mères et leurs bébés. Les renseignements ci dessous vous aideront à faire un choix éclairé.

VOS OPTIONS

1. **Recevoir un vaccin contre la COVID 19 le plus rapidement possible.**
2. **Attendre d'avoir plus d'information sur l'effet des vaccins sur les femmes enceintes.**
3. **Attendre d'avoir accouché pour recevoir un vaccin.**



QUELS SONT LES AVANTAGES DE RECEVOIR UN VACCIN CONTRE LA COVID 19?

Les vaccins contre la COVID 19 sont très efficaces pour vous protéger des formes graves de la maladie.

- Les personnes qui ont reçu un vaccin contre la COVID 19 sont moins susceptibles de développer les symptômes de la COVID 19 et sont protégées contre les formes graves de la maladie et la mort. Il est cependant toujours possible de contracter et de transmettre la COVID après avoir reçu le vaccin.
- Si le nombre de cas de COVID 19 dans votre communauté augmente, votre risque de contracter la maladie augmente également.
- Les vaccins contre la COVID 19 vous exposent à une forme modifiée du virus, votre système immunitaire apprend à le reconnaître et pourra lutter contre le virus si vous deviez le contracter.
- Même si vous avez déjà contracté la COVID 19 et en êtes guérie, vous pourriez être infectée de nouveau. Le vaccin peut vous offrir une protection à long terme.

De plus en plus de données indiquent que les vaccins contre la COVID 19 sont sécuritaires pendant la grossesse.

- Ces vaccins ne contiennent de virus vivant.

26/10/2021

- De nombreux autres vaccins sont administrés pendant la grossesse et sont sécuritaires. Par exemple, les vaccins contre la coqueluche et la grippe sont souvent donnés aux femmes enceintes, sans conséquences négatives. Les vaccins constituent une norme en matière de santé au Canada, en protégeant la mère et l'enfant contre certaines maladies infectieuses.
- Même si les femmes enceintes n'ont pas participé aux études initiales, bon nombre d'entre elles ont reçu le vaccin sans conséquences négatives.
- Les anticorps que produit une personne enceinte au moyen du vaccin sont susceptibles d'être transmis au bébé, ce qui contribue à le protéger après sa naissance.

Recevoir le vaccin peut prévenir les complications ou certains problèmes de santé pour la mère ou l'enfant.

- Comme pour l'ensemble de la population, la plupart des femmes enceintes ont généralement des symptômes légers de la COVID 19. Cependant, les femmes enceintes ont un risque plus élevé que les autres femmes de développer une forme grave de la maladie requérant une hospitalisation et une admission aux soins intensifs.
- La possibilité d'accoucher trop tôt au cours de la grossesse (accouchement prématuré), d'accoucher par césarienne ou d'accoucher d'un bébé devant être admis à l'unité de soins intensifs néonataux est plus fréquente chez les personnes enceintes atteintes d'une forme grave de la COVID 19.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS AUX VACCINS CONTRE LA COVID 19?

Les essais cliniques liés aux vaccins contre la COVID 19 n'incluaient pas les personnes enceintes.

- Ces vaccins ont été testés auprès de vastes échantillons (plus de 40 000 personnes) et jusqu'à présent, aucun effet secondaire grave n'a été trouvé. Quelques femmes sont devenues enceintes lors de ces essais. Jusqu'à présent, leurs résultats sont similaires à ceux de personnes qui ont reçu un placebo (pas de vaccin) et qui sont devenues enceintes.
- Le vaccin à ARNm n'est pas susceptible d'augmenter le risque d'effets secondaires pour les femmes enceintes. Les données collectées jusqu'à présent auprès de 35 000 femmes enceintes ayant reçu le vaccin, ne montrent aucun effet négatif sur la reproduction des femmes ou sur le développement du fœtus.
- Selon ce que nous savons du fonctionnement des vaccins contre la COVID 19, rien n'indique que les vaccins pourraient être risqués ou moins sécuritaires pendant la grossesse.
- Comme pour tout vaccin, des réactions allergiques, incluant un choc anaphylactique, peuvent survenir, même si elles sont rares. Si vous avez des allergies aux médicaments, parlez-en à votre professionnel de la santé.

Les personnes qui reçoivent le vaccin peuvent ressentir des effets secondaires

- Comme pour les autres vaccins, certaines personnes peuvent ressentir des effets secondaires légers après leur immunisation. Il s'agit d'une réaction normale du système immunitaire au vaccin. En général, ces effets secondaires ne sont pas graves et disparaissent d'eux-mêmes.
- Certaines personnes qui reçoivent le vaccin peuvent développer une forte fièvre (plus de 39°C ou 102°F). Communiquez avec votre médecin ou votre sage femme si vous avez de la fièvre ou tout autre effet secondaire qui vous inquiète ou qui dure plus de trois jours. Une fièvre élevée qui dure trop longtemps pendant les trois premiers mois de la grossesse (premier trimestre) peut augmenter le risque de fausse couche ou d'anomalies du fœtus. Vous pouvez aussi attendre après le premier trimestre pour recevoir un vaccin contre la COVID 19.

Effets secondaires fréquents (peuvent toucher plus d'une personne sur dix)

- Douleur au site d'injection
- Frissons
- Fatigue
- Maux de tête
- Douleurs musculaires
- Fièvre

QUE RECOMMANDENT LES EXPERTS?

Le *Comité consultatif national de l'immunisation* recommande d'offrir le vaccin contre la COVID 19 aux femmes enceintes si les avantages de cette protection l'emportent sur les risques que peut présenter la COVID pour la femme et son bébé. Il faut cependant les informer que les essais cliniques n'englobaient pas les personnes enceintes.

La *Société des obstétriciens et gynécologues de l'Ontario et la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada* (SOGC) suggèrent également d'offrir aux femmes enceintes la possibilité de faire un choix éclairé en ce qui a trait aux vaccins contre la COVID 19^{9,10}. Dans sa déclaration, la SOGC indique que toutes les femmes enceintes, à n'importe quel trimestre de la grossesse, devraient recevoir un des vaccins ARNm contre la COVID 19 autorisés au Canada. La décision de se faire vacciner doit reposer sur les valeurs personnelles d'une personne et sur la compréhension du fait que le risque d'infection ou de morbidité lié à la COVID 19 surpasse le risque potentiel de la vaccination pendant la grossesse.

La stratégie d'immunisation de l'Ontario a inclus les personnes enceintes dans les groupes prioritaires pour recevoir le vaccin contre la COVID-19 à cause du risque accru de développer les formes graves de la maladie. Les personnes enceintes sont donc éligibles dès maintenant à recevoir le vaccin pour réduire leurs risques liés à la COVID-19.

Parlez à votre médecin ou votre sage femme pour savoir si les avantages de recevoir le vaccin surpassent les risques. Si vous décidez de vous faire vacciner, et avez besoin d'un autre vaccin durant la même période, votre médecin ou votre sage-femme vous aidera à déterminer l'intervalle requis entre les différents vaccins.

QUELS AUTRES RENSEIGNEMENTS PEUVENT M'AIDER À PRENDRE UNE DÉCISION?

1. Assurez-vous d'en apprendre le plus possible sur la COVID-19 et le vaccin.
2. Pensez à votre propre risque. Lisez le texte dans les deux encadrés ci-dessous et réfléchissez à votre propre risque de contracter la COVID 19 et de développer une forme grave de la maladie. Pensez à votre sécurité et à la possibilité de vous protéger. Est ce que le vaccin peut vous aider à rester en sécurité?

Le risque de contracter la COVID 19 est plus élevé si :

- Vous habitez dans une communauté où le nombre de cas de COVID 19 est élevé.
- Vous avez des contacts réguliers avec des personnes à l'extérieur de votre ménage.
- Vous habitez dans un endroit surpeuplé.
- Vous, ou un membre de votre foyer, travaillez dans un environnement à risque élevé (p. ex. vous êtes un travailleur de première ligne ou vous prodiguez des soins).

Le risque de développer une forme grave de la COVID 19 pendant la grossesse est plus élevé si :

- Vous avez des problèmes de santé, comme le diabète ou l'hypertension préalable à la grossesse, un système immunitaire affaibli, une maladie rénale, hépatique ou cardiaque, ou de l'asthme.
- Vous avez un surpoids.
- Vous fumez.

- Vous avez 35 ans et plus.
- Vous êtes dans le dernier trimestre (3 derniers mois) de votre grossesse.

Si vous présentez un risque plus élevé de contracter la COVID 19, il serait judicieux de vous faire vacciner. Le risque de contracter la COVID 19 est probablement supérieur au risque associé aux vaccins.

Si vous ne présentez pas un risque plus élevé de contracter la COVID 19 et si :

- Vous pouvez porter un masque, lorsque les circonstances l'exigent.
- L'idée de recevoir le vaccin est pour vous une source d'anxiété (vous craignez davantage les risques associés au vaccin que de contracter la COVID-19).
- Votre communauté ne compte PAS un grand nombre de cas de COVID-19.
- Vous et les personnes avec lesquelles vous habitez pouvez maintenir une distanciation physique suffisante.

Il est peut-être justifié pour vous d'attendre d'avoir plus d'information ou de parler à votre médecin ou votre sage femme.

QU'EST-CE QUI SE PASSE SI JE DEVIENS ENCEINTE APRÈS AVOIR ÉTÉ VACCINÉE?

Si vous êtes enceinte ou devenez enceinte peu après avoir reçu une première dose du vaccin, vous aurez à décider si vous voulez recevoir la deuxième dose. Cette décision doit être prise en examinant les risques de ne pas être entièrement vaccinée pendant la grossesse par rapport aux risques de recevoir le vaccin pendant la grossesse.



ET SI J'ESSAIE DE DEVENIR ENCEINTE?

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada recommande aux femmes qui planifient une grossesse de recevoir les deux doses du vaccin avant de devenir enceinte (dans la mesure du possible). On ne sait pas si une femme devrait retarder son projet de grossesse après avoir reçu le vaccin. Rien n'indique que le vaccin contre la COVID 19 cause des problèmes de fertilité⁴. Parlez à votre professionnel de la santé au sujet des risques et avantages de recevoir le vaccin si vous prévoyez devenir enceinte.

RÉSUMÉ

- Vous avez le choix de recevoir ou non un vaccin contre la COVID 19 pendant votre grossesse.
- Le vaccin contre la COVID 19 vous protège contre une infection à la COVID 19 et les formes graves de la maladie.
- Les femmes enceintes qui ont la COVID-19 peuvent être plus malade qu'une autre femme du même âge qui n'est pas enceinte.
- Vous devez évaluer vos propres risques par rapport aux avantages de recevoir un vaccin contre la COVID 19.

*Adapté avec permission du Provincial Council for Maternal and Child Health
(Conseil provincial de la santé de la mère et de l'enfant)*